

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_03
Référence Nomenclature n°7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Ressources et appuis fonctionnels
Service en charge : Finances et prospective budgétaire

Objet : Budget Ville – Compte Financier Unique 2025

Vu la Loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 et notamment le paragraphe « II.- Les collectivités territoriales, [...] adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-14 précisant que « dans les séances où le compte financier unique du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

Considérant le Compte financier Unique de l'exercice 2025 pour le Budget de la Ville de Firminy présenté au Conseil Municipal,

Considérant que la Commission n°2 « Assemblée, Affaires juridiques, Archives – Ressources Humaines – Finances, Commande publique – Accueil, État Civil, Élections – Sécurité, Police municipale – Système d'information et de télécommunications – Relations internationales – Action sociale – Handicap et Santé » a été saisie,

Considérant les éléments financiers communiqués du Compte Financier Unique 2025 qui fait apparaître pour le budget de la Ville les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	15 778 634,40	25 304 395,00	41 083 029,40
	Recettes réalisées (1)	B	8 011 591,03	25 413 063,56	33 424 654,59
	Restes à réaliser	C	1 550 169,20	0,00	1 550 169,20
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	15 017 696,50	30 167 827,00	45 185 523,50
	Dépenses réalisées (1)	E	9 453 384,08	25 195 507,88	34 648 891,94
	Restes à réaliser	F	1 425 427,78	0,00	1 425 427,78
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 441 703,03	217 555,68	-1 224 237,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-760 937,90	4 863 432,00	4 102 494,10
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 202 730,93	5 080 987,68	2 878 256,75
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	124 741,44	0,00	124 741,44
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 077 989,49	5 080 987,68	3 002 998,19

Considérant que le Maire, autorité exécutive de l'exercice 2025, s'est retiré au moment du vote,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le Compte Financier Unique 2025 du Budget de la Ville tel que présenté dans le tableau ci-dessus,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_03
Référence Nomenclature n°7.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres prenant part au vote,

5 voix Pour,
3 voix Contre,
24 Abstentions,

M. LUYA ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du Budget de la Ville tel que présenté dans le tableau ci-dessus,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 26 Mai 2026

La Secrétaire de Séance,



Claire TAING



Le Maire,


Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 01/06/2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026

Budget Ville – Compte Financier Unique 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 19 Mai 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 26 Mai 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, Mme SEIVE Violaine, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme REYMOND Magali à M. CHARTRON Jean-Paul, M. MONISTROL Sébastien à Mme GOURGAUD Jocelyne.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TAING Claire.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable Service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable Service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	31
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33